

« Les Cybercommunes »
Conseil régional de Bretagne

Primé : *Josselin de Rohan*, président

Idée

Donner à tous les bretons un accès facile aux nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC). Le projet concerne 470 communes et 1 800 000 habitants.

Objectif

Susciter l'essor du secteur des services en télécommunication et mettre les ressources du multimédia au service du développement local et de l'aménagement du territoire.

Démarche

Le Conseil régional propose aux communes et communautés de communes une aide pour ouvrir des centres multimédia permettant l'accès du grand public aux NTIC.

Contenu

- . Conseil pour définir le projet, choisir le matériel, recruter l'animateur.
- . Aide financière pour l'équipement des sites Cybercommunes (80% de l'investissement).
- . assistance téléphonique pendant un an.
- . formation des animateurs et prise en charge d'une partie de leur rémunération (10% dans le cadre des emplois-jeunes).

Moyens

Engagement : 12 MF, dont 8 MF en investissements (pour 211 sites).

Bilan

Sur les 411 sites qui doivent ouvrir, 50 accueillent du public début 1999. L'appel à projet est reconduit pour 1999 qui verra l'ouverture d'un site commun Cybercommune et la mise en place d'un Club des animateurs.

Commentaire du jury

Effort réel dans un secteur encore peu abordé par les Régions, et intérêt de la dimension intercommunale.